



CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ

PROJET DE LOI PORTANT NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA RÉPUBLIQUE (NOTRE)

Présentation des principales
mesures adoptées, par le
Parlement, après la 1^{ère} lecture au
Sénat et à l'Assemblée nationale.

Vendredi 3 avril 2015 (de 9.00 à 12.00 heures)
PANTIN

Chapelle
H. F. F.

MANUELE TALENTI
PRÉSIDENT
DE L'ASSOCIATION
FRANÇAISE

PROGRAMME

CONFERENCE D'ACTUALITE

PROJET DE LOI PORTANT SUR LA NOUVELLE ORGANISATION TERRITORIALE DE LA REPUBLIQUE (NOTRe)

Présenté en conseil des ministres le 18 juin 2014, le projet de loi portant nouvelle organisation territoriale de la République a été adopté en 1^{ère} lecture par le Sénat en janvier 2015. Il sera, toujours en 1^{ère} lecture, par l'Assemblée Nationale d'ici fin mars.

Avant que ne débute la seconde lecture devant le Sénat et l'Assemblée nationale, il paraît intéressant, dans le cadre d'une conférence d'actualité, de faire un point sur les principales évolutions par rapport au texte initial (collège, transports scolaires, développement économique, intercommunalité).

Cette conférence d'actualité sera aussi l'occasion de présenter les nouvelles dispositions contenues dans « la proposition de loi relative à l'amélioration du régime de la commune nouvelle, pour des communes fortes et vivantes » qui sera adoptée par le Parlement définitivement en mars 2015.

Cette manifestation sera enfin l'occasion de revenir très brièvement sur la loi du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral.

PUBLICS

DGS, DGA ET CADRES DE COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

Vendredi 3 avril 2015

Programme

- 9h00 **Accueil des participants**
- 9h30 **Ouverture de la conférence d'actualité**
François MEYER, directeur de projet au CNFPT

- 10h00 **Conférence plénière**

PRESENTATION DES PRINCIPALES MESURES ADOPTEES
PAR LE PARLEMENT APRES LA 1^{ERE} LECTURE AU SENAT ET A L'ASSEMBLEE NATIONALE

Intervenantes :

Solenne DAUCE et Nadia BEN AYED, avocates à la Cour, cabinet SEBAN et associés

- 12h30 **Fin de la conférence d'actualité**

* * *

Contact

ANNE RINNERT, responsable du pôle de compétences Citoyenneté et affaires juridiques
Institut national spécialisé d'études territoriales
1 boulevard d'Austrasie – CS 20442 – 54001 Nancy cedex
Tél : 03 83 19 22 24
E-mail : anne.rinnert@cnfpt.fr

Information et inscription

Pour vous inscrire, merci de vous rapprocher du service formation de votre collectivité ([inscription en ligne](#)).

Les frais de mission restent à la charge de la collectivité employeur.

Date limite des inscriptions : **le 2 avril 2015**.

MARYLINE DOUILLET, assistante du pôle Citoyenneté et affaires juridiques
Institut national spécialisé d'études territoriales
1 boulevard d'Austrasie, CS 20442, 54001 Nancy cedex
Tél : 03 83 19 22 28 / Fax : 03 83 19 22 19
E-mail : maryline.douillet@cnfpt.fr

LIEU DE LA CONFERENCE D'ACTUALITE

Centre interdépartemental de gestion de la Petite couronne de la région Ile-de-France
157, avenue Jean Lolive
93698 PANTIN Cedex

MODES D'ACCES

Le CIG petite couronne est situé à Pantin, entre l'avenue Jean Lolive et le canal de l'Ourcq, à 3 minutes en voiture du boulevard périphérique de Paris (sortie Porte de Pantin). On peut facilement y accéder par transports en commun :

Métro : station Eglise de Pantin (ligne n°5) ; en provenance de Paris, sortir en tête de rame.

Bus : arrêt Eglise de Pantin : lignes 145 (Eglise de Pantin - Villemomble), 147 (Eglise de Pantin - Sevran) et 249 (Porte des Lilas - Dugny).

Train ou RER :

- **de Gare du Nord ou Gare de l'Est** : prendre le métro Ligne 5 - Direction Bobigny/Station Eglise de Pantin. Sortir en tête de rame
- **de Gare de Lyon ou Gare d'Austerlitz** : prendre le métro Ligne 1 - Direction La Défense - Changer à Bastille. Prendre Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.
- **de Gare Montparnasse** : prendre le métro Ligne 4 - Direction Porte de Clignancourt. Changer à Gare de l'Est. Prendre la Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin.
- **de Gare Saint Lazare** : prendre le métro Ligne 3 - Direction Gallieni - Changer à République. Prendre la Ligne 5 - Direction Bobigny - Station Eglise de Pantin ou rejoindre le RER E à la gare Saint Lazare - Station Pantin. **RER E** : station Pantin. Compter ensuite 15 à 20 minutes de marche.

En voiture :

Arrivé à PARIS, prendre le Périphérique. Sortir Porte de Pantin Direction RN3 vers Meaux. Environ 4 km après la Porte de Pantin, juste après l'église de Pantin, au 2^{ème} feu, tournez à gauche. Au bout de cette voie, se trouve le CIG (possibilité de parking payant à proximité).

